



Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt RHONE-ALPES - 4 MARS 2013

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Service Régional de l'ALimentation

JMCX MR BRICOLAGE

22 RUE DU BOCHET 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

N/Réf.:

LB/SG

Dossier suivi par :

Sonia GRIMAND

Qualité: Poste téléphonique : Secrétariat Agrément 04 78 63 25 65

E-mail:

sonia.grimand@agriculture.gouv.fr

LYON, le vendredi 22 février 2013

AGREMENT

POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL INDEPENDANT A L'UTILISATION

DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

- Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques;
- Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu la délégation de signature du préfet de la région RHONE-ALPES au DRAAF de RHONE-ALPES en date du 02/12/2010:

L'organisme domicilié à

JMCX MR BRICOLAGE

22 RUE DU BOCHET

38230 TIGNIEU JAMEYZIEU

est agréé sous le numéro d'immatriculation : RH02156

pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels OUI
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service NON
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application NON

Pièce jointe : agrément

E-mail: sral.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHONE-ALPES

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

JMCX MR BRICOLAGE	38230	TIGNIEU JAMEYZIEU
-------------------	-------	-------------------

Fait à LYON, le vendredi 22 février 2013

Pour le Directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt RHONE-ALPES, et par délégation Le Chef du Service régional de l'alimentation,

Laurent BAZIN